Instructions
Candidat locataire

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Avoir des revenus précaires ou modestes

(ne pas dépasser un certain montant de revenu annuel)

Vous pouvez vous inscrire auprès de notre Agence, peu importe vos ressources. Nous vérifierons vos revenus et vous indiquerons si vous rentrez dans nos conditions d'accès.

Ne pas être propriétaire

Vous ne pouvez pas être propriétaire d'un bien habitable pour tout ou partie (indivision, usufruit, ...).

Vous pouvez en revanche vous inscrire chez nous si le bien est reconnu inhabitable ou non améliorable, s'il est en vente, si vous êtes en procédure de divorce ou séparation avec un bien immobilier en commun, ou si vous confiez votre propre bien en gestion à une AIS. Votre candidature ne pourra déboucher sur une location qu'une fois le bien vendu/confié à une AIS.

Ne pas être en litige avec l 'AIS

Tout locataire ou ex-locataire de l'AIS du Val de Dendre qui aurait un litige en cours devra, avant une demande de réinscription, justifier du règlement complet de ce litige, en ce inclus et sans que leur énumération soit limitative : les impayés de loyers, de charges, de factures, le non-respect des clauses du contrat en termes d'entretien et de nuisances

Agence Immobilière Sociale du Val de Dendre

Rue de Pintamont 54
7800 Ath

TEL : 068/33.85.44
EMAIL : info@aisduvaldedendre.be
Site Internet : www.aisduvaldedendre.be

Pour nous permettre d'assurer un bon suivi de nos logements en gestion et des candidatures, nous travaillons à bureaux fermés et uniquement sur RDV.

Cependant, nous sommes accessibles par **e-mail** à l'adresse

info@aisduvaldedendre.be

Du **Lundi au Vendredi** entre **9h et 16h**

Et

Par **téléphone** au **068/33.85.44**

les **Lundis et Jeudi** de **9h à 12h** et de **13h à 16h**

et le **Vendredi** de **9h à 12h**

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

COMPLETEZ LE FORMULAIRE

Afin que nous puissions satisfaire à votre requête, il convient de compléter soigneusement et lisiblement le formulaire ci-joint et d'y inclure toutes les annexes sollicitées.

JOIGNEZ LES DOCUMENTS

Le dossier doit être obligatoirement être accompagné des documents justificatifs (liste en page 2)

REMETTEZ LE DOSSIER COMPLET

Soit par courrier postal ou par mail (via scan de PDF lisibles)

Les personnes qui rencontrent des difficultés à compléter le formulaire peuvent solliciter un RDV en nos bureaux au 068/33.85.44

Attention : Aucun dossier n'est traité directement sur place.

LISTE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES

DOCUMENTS LÉGAUX

- **Carte d'identité** *(Copie recto-verso pour toutes les personnes de plus de 18 ans faisant partie du ménage)*
- **Composition de ménage** *(Moins de 3 mois et délivrée par l'administration communale)*
- **Certificat de résidence avec l'historique des adresses** *(Moins de 3 mois et délivrée par l'administration communale)*
- **Copie du dernier avertissement extrait de rôle** du Service Public Fédéral Finances *(calcul des impôts pour chaque personne majeure du ménage /!\ PAS DE CALCUL PROVISOIRE /!\ )*
- **Déclaration sur l'honneur stipulant qu'aucun des occupants n'est propriétaire** *complété et signée (en annexe)*

REVENUS

TRAVAIL

3 dernières fiches de salaires

PENSION HANDICAP

- **Attestation du Service Public Fédéral— Sécurité Sociale** reprenant le montant mensuel qui vous est versé
- **Attestation de reconnaissance handicap**

PENSION

Copie des **deux derniers extraits bancaires**

CPAS

Attestation du CPAS stipulant le **montant** alloué.

ALLOCATIONS DE CHÔMAGE OU MUTUELLE

- **Attestation** spécifiant le **taux journalier**
- Attestation indiquant les montants versés pour les **3 derniers mois** précédant la demande (ou extrait de compte bancaire)

Si vous êtes en stage d'attente au chômage : Preuve de votre inscription au

MEDIATION DE DETTES

Attestation du **service** de médiation de dettes agréé.

FAMILLE

Si vous avez des enfants:

- **Attestation de la caisse d'allocations familiales** précisant l'identité et le nombre d'enfants pour lesquels ces allocations sont perçues.
- **Preuve du montant des allocations perçues** (copie des deux derniers extraits bancaires)
- **Copie du jugement spécifiant le droit d'hébergement** principal, alterné ou accessoire des enfants et de leur part contributive.

  Le cas échéant, si le jugement n'est pas rendu, une **attestation provisoire** de votre avocat ou d'un notaire ou une **déclaration sur l'honneur émanant de l'autre parent**.

LOGEMENT

- Copie de votre **contrat de bail** complet
- **Preuve du paiement des 6 derniers mois** de loyer
- En cas de **renom/préavis** de la part du propriétaire ou de votre part: une copie du courrier.
- En cas de **vente du logement** par le propriétaire ou si vous êtes encore propriétaire au moment de l'inscription :

Si un problème de mobilité nécessite un logement adapté (*plain pied, PMR, …)*

Certificat médical mentionnant le type de logement requis

/!\ ATTENTION A LA PRECISION DE LA DEMANDE /!\

PAS DE LOGEMENT ADAPTE

SANS CERTIFICAT

AUTRES PRÉCISIONS

Si vous (ou un membre du ménage) avez un handicap de + de 66%

Copie de l'/des attestation(s) émanant du SPF - Sécurité Sociale

Si vous êtes reconnu « sans abri »

Attestation du CPAS

Si vous êtes hébergé

Attestation du service d'hébergement

Si expulsion

Copie d'un jugement de Justice de Paix ou d'un courrier d'avocat sollicitant votre départ du logement

Si vous êtes enceinte

Attestation de grossesse

Si vous occupez un logement insalubre

Attestation de la commune ou du service salubrité logements du SPW déclarant l'insalubrité, le surpeuplement du logement occupé, les documents des pompiers si leur intervention lors d'un sinistre a rendu votre logement inhabitable…